

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 10

Artikel: Le fourrier Jaquet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217068>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces paroles sortaient hachées, saccadées, lourdes de sanglots.

La dame choisit machinalement et paya :

— Vous mettrez, comme inscription : « A notre chère petite Lydie ».

Elle sortit avec cette démarche hésitante des gants brisés, mais, tout à coup, revenant sur ses pas :

— Que vous ai-je dit d'inscrire sur la couronne ?

— A notre chère petite Lydie.

— Non, non ! ce n'est pas assez ! je perds l'esprit ! mettez : « A notre très chère petite Lydie, notre unique amour ».

Et, comme elle se retirait, le commis voyageur, attendri, sentit le besoin de la réconforter : apprivoisé, il lui demanda doucement :

— Vous avez perdu votre fillette, Madame ?

La dame releva la tête ; sous l'obscurité de son chapeau, on découvrait deux yeux sombres, de ces yeux au regard profond, au regard lointain, détaillé du monde, de ces yeux où la détresse passe, et la dame, baissant lentement la tête pour cacher ses larmes, répondit :

— Non, Monsieur, ma fille est vivante, mais ma chienne est morte.

André Marcel.

SECTION VAUDOISE DU HEIMATSCHUTZ

La Société d'art public organise pour le 16 courant, à 20 h. 1/4, à la Salle Tissot, Palais de Rumine, une conférence avec projections lumineuses sur ce sujet : « La Cité, cœur de Lausanne et du pays vaudois ». Deux conférenciers commenteront les vues qui défilèrent sur l'écran. Ce seront : MM. G.-A. Bridel et Eug. Bron, architecte. Un groupe du Chœur des Vaudoises chantera de vieux chants qui ont trait à la Cité ou qui y sont nés.

LE FOURRIER JAQUET

VALLORBE vient de perdre son doyen, Jérémie Jaquet, décédé à la ferme de la Frasse-Dessous, où il était né et qu'il n'avait jamais quittée.

« Jérémie de la Frasse » ou le « fourrier Jaquet », comme on avait coutume de l'appeler, jouissait justement de l'estime de tous. C'était un homme de devoir, bienveillant, serviable, dont la franchise et l'originalité étaient connues. Il avait fait la campagne du Rhin, en 1856, et monté la garde à la frontière en 1870. Il aimait à rappeler les souvenirs du temps qu'il avait passé sous les drapeaux.

A propos de la mort du « fourrier Jaquet », la *Revue* cite ce trait de son caractère :

Le fourrier Jaquet fut un des premiers mobilisés à l'approche de l'armée de l'Est, l'année terrible. Le poste de sentinelle avancée, à l'extrême frontière sur le pont entre les deux douanes française et suisse, lui fut confié. Cela se passait immédiatement après le triste défilé ; quand, tout à coup, quatre uhlans prussiens se présentèrent à lui, d'ailleurs fort poliment, et l'interpellèrent :

— C'est bien là la frontière suisse, et quelles sont les forces et l'attitude de l'armée suisse en la circonstance ?

Le fourrier Jaquet, toujours prêt à la réplique, répondit d'une voix décidée et ne permettant aucun soupçon de la part de ses curieux interlocuteurs :

— Certainement, c'est bien la Suisse qui commence ici, voyez plutôt ces tas de fusils et nos troupes sur les hauteurs environnantes.

Et Dieu sait quelles troupes le fourrier Jaquet faisait magiquement, mais avec l'apparence d'une réalité, sans ambage, apparaître à cette patrouille en quête d'informations, laquelle fit aussitôt volte-face ! Elle y mit du reste toute bonne volonté, au dire du témoin oculaire qui lui fit la politesse de lui offrir un viatique à l'estaminet du père « Erdiet » (qui, à ce moment-là, ne connaissait pas Erdiet, réputé pour ses charcuteries... excellentes ?). Celui-ci, apeuré devant cette arrivée inopinée des « Prussiens » s'en fut aussitôt se cacher en s'écriant dans un jargon patois qu'il n'est point facile d'écrire :

— Baie o ce que voudra !

L'AMOUR. — Madame : — Tu ne m'aimes plus, je te vois bien.

Monsieur : — Moi, si, je t'adore.

Madame : — Non, non, on n'aime pas une femme qui a de si vilaines robes.

LA SAUCISSE AUX CHOUX

DANS ses lettres du Milieu du Monde, le savoureux conteur, qui signe « Pierre Deslandes », fait, dans la *Gazette*, le panégyrique de la saucisse aux choux.

* * *

Admirez ceux qui parviennent encore à composer un menu. Car l'ère des restrictions, longtemps préchée par ceux-là même qui y croyaient le moins, l'ère des restrictions et de la sagesse est venue pour tous. Vous ne l'attendiez pas si tard ? Avez-vous donc oublié que la guerre se paie et que c'est à nous de la payer ?

Aussi les sages ne se composent-ils plus de menu. Les sages sourient devant les trois « éprouvelles » hétéroclites où Brillat-Savarin associait, sans rire, un dindon bien gras avec un plat de choucroute à la Bernoise, une pièce de volaille de sept livres, bourrée de truffes, avec deux douzaines d'ortolans à la provençale. Ils goûtent davantage les simples et savoureuses recettes que vient de leur restituer Albert Muret, à qui je reproche seulement d'avoir écrit : « *peut-être* quelques Cortaillois de très bonnes années peuvent-ils prétendre au rang de grands vins ». Enlevez-moi prestement ce « *peut-être* », ou je me fâche...

Dans son livre succulent, Albert Muret n'a oublié qu'une chose : l'éloge de la saucisse aux choux. Il l'a esquissée en glissant ; il y eût appuyé sans indiscrétion, car je ne sais rien de plus savoureux, dans ce janvier morose, qu'une « puissante » saucisse aux choux à côté d'un lit de poireaux, cuits délicatement, sans excès de farine et de sauce. La neige est triste, le ciel bas, la campagne morte. On s'assied, entre amis, autour d'une vieille table soustraite à l'ennuyeuse curiosité des antiquaires et des munitionnaires. Est-il rien de plus onctueux, rien qui soit plus *matière*, en même temps, et plus *esprit* que cette saucisse vaudoise, qui nourrit sans gaver, qui pique à la langue sans emporter le palais, qui invite doucement à vider une bouteille de Neuchâtel rouge, de Moulin-à-Vent couleur de rubis ou d'un Bordeaux qui ne vienne pas d'Aigues-Mortes en droite ligne. Elle compose à elle seule un menu, le menu rustique de l'hiver. Elle convient aux cordiales réunions d'amis, à la condition qu'on l'ait choisie, comme les amis, à bon escient. Tout au plus s'accommode-t-elle d'une gentille omelette au rhum, qui lui fait suite et qui clôt le repas. Notre bonne saucisse aux choux eût été plus à Cézanne, puisque, telle un vin honnête, elle laisse le ventre libre et que, sans violence, elle excite l'esprit aux causeries, où se refrempe, avec le fin ressort de l'esprit, les amitiés anciennes.

Vous gagnez moins d'argent ? Votre portefeuille d'actions a perdu son obésité ? Vos beurres se vendent moins cher ? La bonne saucisse aux choux ne se refuse à personne. Elle vous attend jusqu'à Pâques, au plus tard à la Trinité.



POULARD ET MOTTU

III

UNE AVENTURE DE VOYAGE

en plomb, un bout de crayon — à Poulard — une « topette » vide — à Mottu — des fragments de fielle, deux vieux couleaux militaires, deux vieux carnets aux feuillets crasseux, et toute une collection de clous, de boutons, de petits objets dépareillés et inutiles, jusqu'à une fermeture de bouteille à bière et un sordide pompon d'infanterie.

— Faudrait pas vous imaginer qu'on va écrire une liste de tout ce fourbis, avertit le gendarme.

Et, prenant dans un tiroir deux petits sachets en toile, il mit dans l'un les appartenances de Poulard et dans l'autre la fortune de Mottu. L'argent échut au premier, qui l'avait sur lui au moment de la fouille, en tant que boursier de l'association. Mottu ne fut pas satisfait et grogna.

— Il y a quinze à moi sur cette monnaie.

Mais le gendarme n'était pas d'humeur à examiner les droits de Mottu sur ces quinze centimes :

— Vous réglerez ça plus tard. Pas mon affaire. Route dedans !

Bruyamment, il introduisit une grosse clef dans la serrure maintenant le verrou, puis ayant ouvert, il tira la barre d'acier et poussa la porte.

— Allez ! Housse ! Dépêchons.

Poulard et Mottu, sans aucun souci de préséance, entrèrent dans une pièce basse et malodorante. La porte se referma. Le verrou grinça, heurta, claqua, et le gendarme partit en grondant contre ces « rôdeurs de par Lausanne, qui ne peuvent pas seulement rester cachés le dimanche ». Il était fâché, cet homme, de ce que l'arrestation de ces deux riponniers en rupture de Riponne eût interrompu son idylle. Pourquoi les avait-il hélos et interrogés ? Le plus simple, évidemment, eût été de leur laisser poursuivre, en toute quiétude, le petit voyage projeté. Mais, la consigne ne permet pas semblable indifférence. Nadaud l'a dit, il y a plus d'un demi-siècle :

Ah ! c'est un métier difficile,
Garantir la propriété,
Préserver les bois et la ville
Du meurtre et de l'iniquité.

En cet instant, le bon gendarme partageait l'opinion pessimiste de son camarade de France.

La cellule dans laquelle Poulard et Mottu furent introduits était déjà occupée par deux individus, dont l'un, en voyant la porte s'ouvrir, s'était précipité au devant des nouveaux venus pour débiter avec une volubilité incomparable, une longue tirade en allemand qui ne fut pas écoutée. Alors, cet homme se retourna, demandant à Poulard :

— Toi... parler... allemand ?

— Non, mon vieux.

— Merkwürdig.

Et, jugeant « remarquable » qu'on ne le comprît pas dans un pays dont il ignorait la langue, il alla s'asseoir, au fond de la cellule, sur le lit de camp — une façon de tréteau en planches inclinées. C'était un jeune homme vêtu d'habits troués et sales, les cheveux trop longs et peu peignés tombant sur le col de sa veste, tandis qu'une courte barbe rousse dissimulait assez bien l'absence de linge. Il riait, maintenant, et inspectait ses poches pour y découvrir, si possible, quelque poussière de tabac et la mâcher. Ce faisant, il se présentait, lui-même, avec complaisance :

— Moi, pas français parler... *Nur einige Wörter* : ouvrier pas ouvrage; faim; mange; boire; pain; viande; vin; pantalōne; souliers; coucher; deux sous, s'il vous plaît; moussie; une *pillette loche*... préfect; gendarme...

C'était, à peu près, tout le vocabulaire, à l'aide duquel ce touriste exerçait sa petite industrie de vagabond mendiant. Et il paraissait très fier de si bien réussir avec si peu.

— C'est moi mendie... toute Suisse... bon mange...

Ah ! ah ! ah !

Assurément, il trouvait la vie excellente, sachant faire, avec philosophie, la part des inconvénients, dont la prison, l'expulsion, la « conduite » à pied ou dans le fourgon du train, étaient d'inévitables spécimens. Mais, toute médaille a son revers et chaque métier ses heures difficiles.

¹ Seulement quelques mots.